

# Compte-rendu de la réunion publique du 4 juillet 2022

## Présentation de l'avant-projet de réaménagement

**Intervenants :** Bruno GUILLEN (animateur professionnel) , Nadège LAMPSON (adjoindte à l'information et la communication), David BINON (architecte-paysagiste, maitre d'œuvre du projet), Fabien COURTOIS (Directeur Général des Services), Élodie COURTOIS (responsable du service Urbanisme), Sophie BRAQUET (directrice des Services Techniques) et Lorraine SCHULZ TAVERNE (responsable du service Communication).

### Introduction

M. GUILLEN ouvre la séance puis donne la parole à Mme LAMPSON pour le mot d'accueil.

### Constats et objectifs

Mme SCHULZ TAVERNE résume l'origine du projet. La commune de Vouziers souhaite afficher le réaménagement de son centre-ville comme le cœur de sa politique publique sur la mandature 2020-2026, suite aux réunions et groupes de travail qui ont permis de faire émerger les constats suivants :

- Manque d'espace public sur la place (c'est un parking et non un espace de vie)
- Stationnement ventouse à la journée
- Place Carnot modulable en fonction des activités (marchés, foire, fête, manifestations et cérémonies)
- Esthétique : beaucoup de façades refaites, mais pas la place avec des réseaux (câbles électricité et télécommunications) non enfouis
- Place très minérale et peu végétalisée
- Réseaux d'eau très anciens

De ces constats, ont été déterminés des objectifs pour ce projet :

- Travailler la liaison place de la Paix –Champ de foire pour y favoriser le parking longue durée (signalétique vers le centre-ville, cheminement agréable avec une vue dégagée, parcours culturel...)
- Gagner de l'espace public en maintenant du parking au maximum
- Conserver la modularité de la place Carnot en fonction des activités ( parking, manifestation sur moitié, utilisation complète pour de l'animation)
- Enfouir les réseaux télécom, fibre, électriques

- Remplacer les canalisations d'eau potable très anciennes et en mauvais état et garantir une meilleure pression de service sur le secteur
- Prendre en compte le traitement des points de livraison pour les commerçants
- Rendre plus esthétique et plus agréable la place Carnot
- Végétaliser la place et améliorer le traitement environnemental (infiltrations des eaux...)

Le budget prévisionnel de ce projet se monte à 1,6 millions d'euros.

### Point d'étape du projet

Mme SCHULZ TAVERNE fait ensuite rappel des différentes étapes du projet :

- Choix d'un maître d'œuvre pour le projet : le cabinet BINON
- Travail interne de préparation pour dégrossir les contours du projet et ses contraintes. Budget : 1,6 millions d'euros
- 1<sup>ère</sup> réunion publique le 25 avril
- Tables rondes le 16 mai
- 2<sup>ème</sup> réunion publique aujourd'hui

### Présentation de l'avant-projet

Mme COURTOIS présente deux visuels des aménagements envisagés sur le périmètre : le premier a été conçu **avant** les tables rondes, le second **après**. Puis, Mme COURTOIS détaille zone par zone les aménagements retenus :

#### - **Place Carnot**

- *Stationnement* : 88 places (contre 112 actuellement), mais avec des places plus larges, l'accessibilité PMR, le contrôle du respect de la zone bleue, des emplacements pour les livraisons. A noter que sur la rue ouest, 12 nouvelles places seront créées le long des commerces. Rue est, 6 arrêts-minute seront placés en épi le long des commerces.
- *Circulation* : les rues est et ouest seront en sens unique sur toute leur longueur, ainsi que la rue Colson (sens unique vers la rue Chervin). L'entrée sur le parking se fera par le côté est de la place et la sortie par le côté ouest. Le plan de circulation prévu permet aux automobilistes en recherche d'une place de passer devant tous les emplacements de stationnement.  
Un passage piéton sera créé pour relier le bas de la place au trottoir devant le Diamant Blanc.

- o *Aménagements* : création d'un parvis piétonnier fermé devant la mairie qui se prolonge par un espace, piétonnier également, qui traverse toute la place dans un axe nord-sud et délimité par des potelets et de la végétation basse. Seule une voie en bas du parking permettra le passage des voitures d'un côté à l'autre. Les squares en bas de la place seront réaménagés en bordure de route avec de la végétation pour délimiter un espace détente. Les statues actuelles y seront réimplantées. Des espaces détente avec implantation de foodtrucks y seront prévus, ainsi qu'un point d'eau dont la typologie reste à définir.
- o *Environnement* : augmentation de la végétalisation de la place. De nouveaux arbres seront plantés de part et d'autre des rues est et ouest, ainsi que des parterres de végétation basse sur l'allée centrale de la place et les squares.

Ensuite, deux plans en coupe transversale sont présentés pour illustrer les différents niveaux de la place, puis une vue en 3D depuis le bas de place sur la perspective vers la mairie.

- Place de la Paix et parc Béluriez
  - o Stationnement : 29 places dans ce secteur (24 sur la place et 5 en haut du parc), plus un emplacement pour les vélos au dos de la mairie.
  - o Circulation : la rue Bara sera en double voie et sens unique vers la rue du temple. On entre et on sort du parking par la rue Bara.
  - o Aménagements du Parc Béluriez : le cheminement du parc sera retravaillé pour être plus direct et en perspective dégagée entre la mairie et la rue du champ de foire. En bas du parc, un quai d'attente, un abribus et des toilettes publiques (adaptées PMR) seront ajoutés. Une zone ludique sera aménagée en haut du parc.

Deux vues 3D sont projetées pour illustrer les futurs aménagements envisagés.

### Des questions restent encore en suspens

A ce stade de la présentation Mme COURTOIS précise que certaines questions n'ont pas encore été intégrées car il est trop tôt dans la vie du projet pour faire des choix, notamment :

- Valorisation des autres parkings par du fléchage
- Choix du mobilier urbain et de l'éclairage (dans le respect des critères proposés en tables rondes, dans la mesure du possible)
- Typologie du point d'eau
- Types de revêtement de sol

- Futur emplacement des containers de tri
- Décoration du Parc
- Choix des essences végétales

Un plan de circulation à l'échelle de la ville est à l'étude et traitera :

- Le fléchage et la signalétique
- La circulation des tracteurs et camions
- La mise en sens unique de certaines rues dont la rue du Champ de Foire
- L'intégration des mobilités douces

Certaines propositions n'ont pas été retenues par les groupes de travail, en raison de leur coût, du degré de faisabilité ou de pertinence par rapport au projet :

- Arrêts-minute pour les campings cars
- Stationnement pour bus de tourisme
- Location de places à l'année pour les riverains et les commerçants
- Utilisation de parcmètres
- Tunnel entre le feu et la poste
- Déplacer les foodtrucks au Parc Béluriez
- Caddies en libre-service entre le centre-ville et le Champ de Foire

### Echanges avec la salle (questions – réponses)

- *Est-ce que les statues du square seront remises en place ?*  
Oui, elles seront intégrées au réaménagement des squares en bas de la place.

- *Il ne faudrait pas que la présence des foodtrucks sur de longues périodes entraîne des développements de terrasses anarchiques, ni que l'espace détente et notamment le point d'eau soient salis par les usagers des foodtrucks.*

Cette remarque est bien notée. Par ailleurs, il est rappelé que l'aménagement des terrasses est soumis au droit d'occupation du domaine public et est donc encadré.

- *Les terrasses du Café du Marché et du Paradis vont-elles rester ?*  
Oui et elles seront même plus agréables, puisque coupées de la circulation.
- *Comment entre-t-on en voiture sur la place ?*  
Par la rue est, on fait un U et on sort par la rue ouest.
- *Le projet est en progrès par rapport à la première version. Comment ont été calculées les 88 places ? Par ailleurs un point unique de sortie ne risque-t-il pas de créer des embouteillages en sortie du parking ?*

Les 88 places ont été calculées par rapport au nombre de places existantes, ajusté avec les nouvelles dimensions des futures places et du plan de

circulation prévu. La circulation n'est pas à ce point dense au centre-ville pour envisager de boucher la sortie de la place et la disposition présentée sera de toute façon soumise à l'étude globale du plan de circulation.

- *Quand commencent les travaux et combien de temps vont-ils durer ?*  
Le planning prévisionnel actuel prévoit un démarrage 2eme semestre 2023 et devrait durer un peu moins d'un an. Le phasage des travaux se fera progressivement pour atténuer les gênes au maximum. D'autres réunions auront lieu à l'avenir pour informer la population sur un calendrier plus précis.
- *Y aura-t-il un fléchage pour réorienter les gens vers le centre-ville ?*  
Oui, un comité de pilotage sur la signalétique est d'ailleurs prévu en septembre.
- *Y aura-t-il des voies pour les vélos ?*  
Pas de pistes cyclables mais une circulation partagée. Le copil « mobilités douces » va être réactivé.
- *Où se positionneront les bus intramuros ?*  
C'est en réflexion, mais préférentiellement rue Bara.
- *Le garage en haut du Parc Béluriez sera-t-il détruit ? Y aura-t-il une place réservée au véhicule de police ?*  
Oui, le garage sera détruit et oui, une place police sera réservée place de la Paix.
- *Y aura-t-il des bancs sur la place ?*  
Oui.
- *Le budget est-il toujours de 1,6 millions d'euros ?*  
Oui. Tout le travail sur cet avant-projet va nous permettre de définir précisément les différents postes. Pour faire des demandes de subventions, les dossiers doivent être bien montés. Un point sur le budget définitif sera fait ultérieurement.
- *Y aura-t-il des bornes de recharge pour les véhicules électriques ?*  
Oui.
- *Les tilleuls de la place seront-ils préservés ?*  
Au vu des travaux qui vont être engagés pour l'enfouissement des réseaux électriques et fibre, de la réfection des réseaux d'eau et de la réfection complète des revêtements des sols, il est peu probable qu'ils y survivent. En effet, les racines de ces arbres n'ayant pas été contenues au moment de leur plantation, elles s'étendent loin aujourd'hui. Par ailleurs, elles présentent également le risque de soulever le nouveau revêtement à l'avenir. Les nouvelles essences seront contenues et plus adaptées au milieu urbain.
- *Le feu rouge est trop long !*

- *Les végétaux prévus au centre de la place pourront-ils être enlevés pour les manifestations ?*  
La végétation prévue, sous forme de plates-bandes vertes et persistantes, sera franchissable, voie couvrable ponctuellement par un étal ou un manège sans subir trop de dommages.
- *Pourquoi pas des plantations en bac qui pourraient être retirées pour les manifestations ?*  
Les bacs vont demander plus d'entretien, d'arrosage et de manipulations et donc une usure plus rapide. Ne pas mettre de végétation pour délimiter les zones piétonnes reviendrait à voir une multitude de potelets sur la place.
- *La nuit, les voitures risquent de traverser la place tout droit.*  
Certes, les plates-bandes sont discontinues (pour permettre le passage de poids lourds lors de manifestations) mais il y aura des bornes pour éviter cela.
- *Pourrait-on envisager de supprimer les tulipiers qui bouchent la vue sur la mairie ?*  
A ce stade du projet, cela n'est pas prévu car ces arbres ne gênent pas les réseaux.
- *Pourra-t-on garer des vélos sur le devant de la place ?*  
Oui, c'est prévu.
- *Le plan d'eau est-il définitif ? Il faudra bien l'entretenir.*  
Oui, le plan d'eau sera présent, bien que son type et sa forme restent à définir. L'entretien sera régulièrement effectué.
- *La liaison Béluriez-Champ de foire fera-t-elle l'objet d'une autre réunion ? La végétation sera-t-elle refaite sur le chemin piétonnier ?*  
Non, il n'est pas prévu de réunion spécifique à sujet. Les aménagements prévus sur cette portion reposent essentiellement sur un traitement de sols, un renouvellement des plantations et de la signalétique.
- *Y aura-t-il des sanisettes dans le reste de la ville ?*  
Suite au covid, les toilettes publiques (hormis celles de la mairie) ont été fermées. Celles de la mairie le seront au moment des travaux du futur bâtiment intercommunal et seront remplacées par des WC autonettoyants au bas du Parc Béluriez.
- *Est-ce que celles du champ de foire vont rester ? Car l'aire de camping-car n'en a pas et certains véhicules, type combi, ne disposent pas de sanitaires.*  
Nous n'avons pas pensé à ce paramètre, mais cela sera pris en compte.

Toutes les questions étant épuisées, Mme LAMPSON clôture la réunion à 19h15.



# REUNION PUBLIQUE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE

Lundi 4 juillet 2022

# Projet de la mandature



## CONSTATS

- Manque d'espace public sur la place
- Stationnement ventouse
- Façades refaites mais pas la place
- Place très minérale et peu végétalisée
- Réseaux très anciens
- Place modulable

# Projet de la mandature



## OBJECTIFS

- Travailler la liaison place de la Paix – Champ de Foire -> Parking de longue durée
- Rendre la place Carnot plus agréable
- Gagner de l'espace public en maintenant du parking
- Conserver la modularité de la place
- Minimiser la gêne pendant les travaux

# Projet de la mandature



## OBJECTIFS

- Prendre en compte les points de livraison
- Végétaliser la place et améliorer le traitement environnemental
- Enfouir les réseaux télécom, fibre, électrique
- Remplacer les canalisations d'eau potable

# RAPPEL DES ÉTAPES



- Choix d'un maître d'œuvre pour le projet : le cabinet BINON
- Travail interne de préparation pour dégrossir les contours du projet et ses contraintes.  
Budget : 1,6 millions d'euros
- 1<sup>ere</sup> réunion publique le 25 avril
- Tables rondes le 16 mai
- 2<sup>eme</sup> réunion publique aujourd'hui

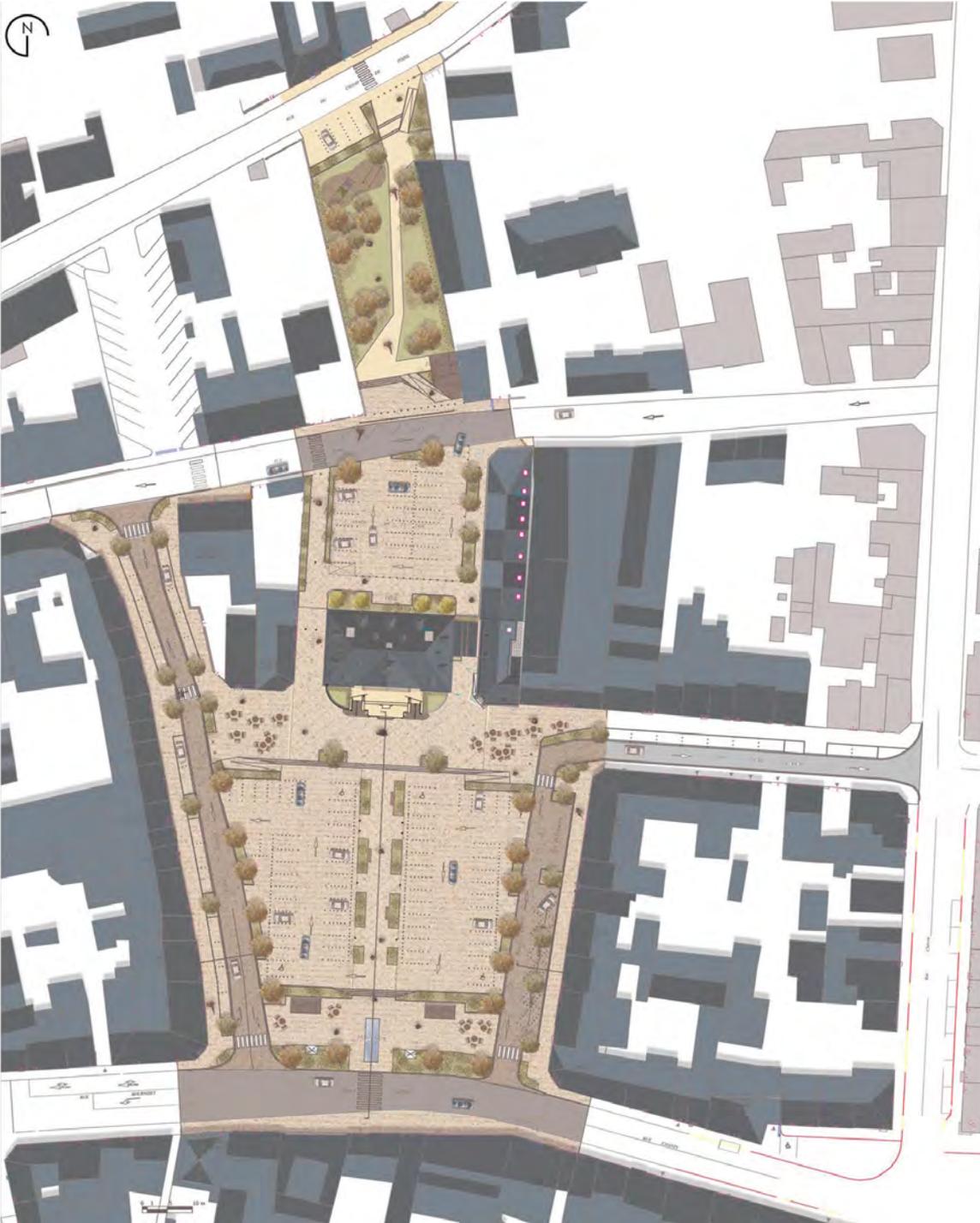
# PRÉSENTATION DE L'AVANT PROJET



VILLE DE  
VOUZIERS

# AVANT LES TABLES RONDES





# APRÈS LES TABLES RONDES

PRÉSENTATION DE L'AVANT PROJET

PLACE CARNOT

# AVANT-PROJET / stationnement



- Place Carnot : 63 places
- Rue ouest : 19 places  
(+12/ojd le long des commerces)
- Rue est : 6 arrêts-minute  
+ points de livraison
- TOTAL : 88 places contre  
112 aujourd'hui
- Contrôles zone bleue  
dès aujourd'hui

Propositions retenues :

- Moins de places mais plus larges
- Prise en compte des PMR
- Libérer la place des voitures ventouses
- Points de livraisons
- Points d'arrêt des bus

# AVANT-PROJET / circulation



- Rues ouest et est en sens unique sur toute leur longueur
- Rue Colson en sens unique
- Nouveau passage piéton en bas de la place
- Entrée et sortie parking par les côtés

## Propositions retenues :

- Circulation des PMR
- Entrées et sorties du parking par les côtés de la place
- Les rues est, ouest et Colson doivent être en sens unique
- Passage piéton à améliorer
- Circulation piétonne par les côtés de la place

# AVANT-PROJET / aménagements

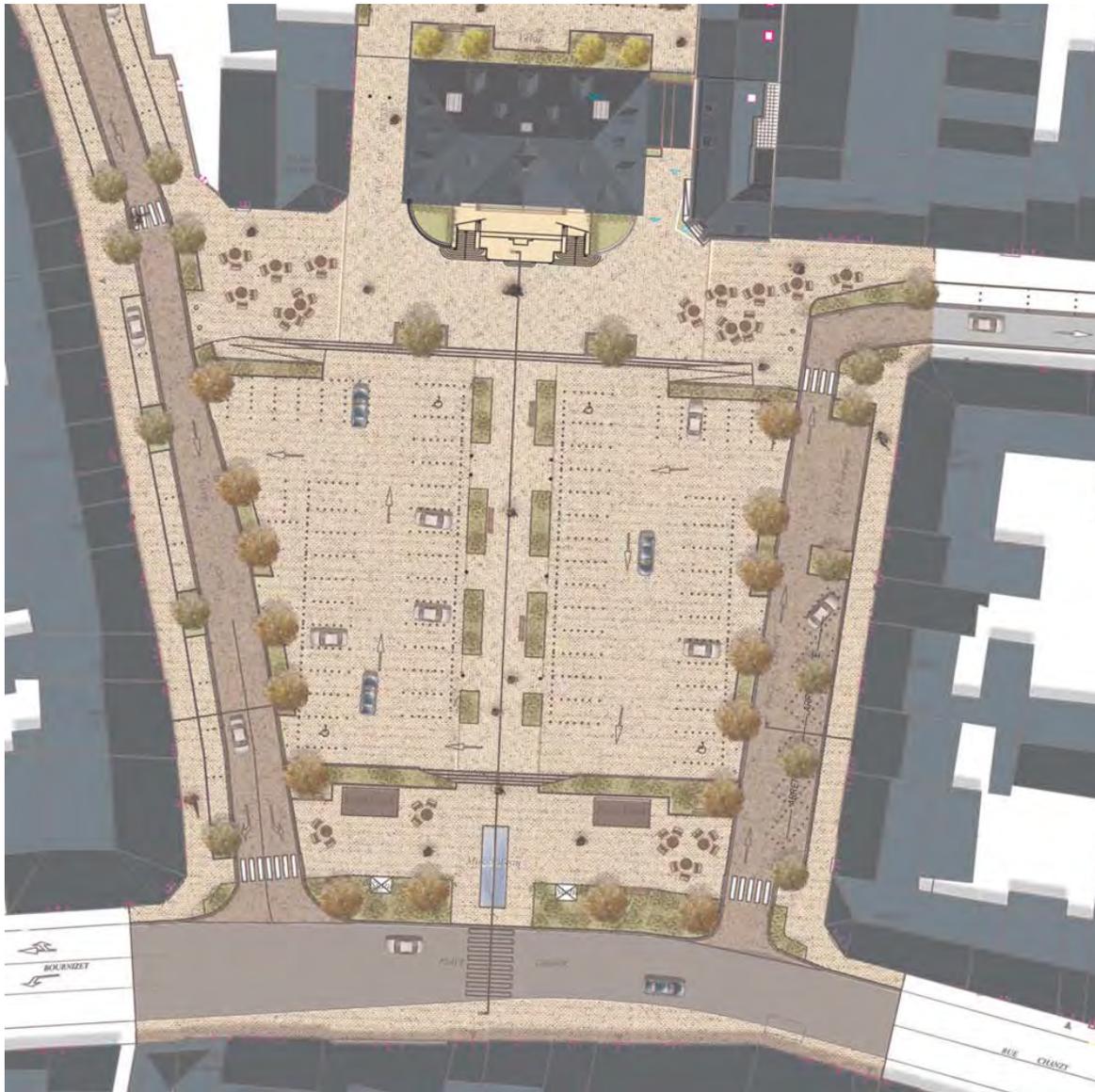


- Création d'un parvis piétonnier fermé
- Réaménagement des squares en bas avec espace détente
- Point d'eau
- Marches avec rampes PMR pour le dénivelé

## Propositions retenues :

- Parvis avec plots amovibles
- Transformation des squares en espaces détente en intégrant les foodtrucks
- Point d'eau facile d'entretien
- Espace piétonnier au milieu de la place

# AVANT-PROJET / environnement



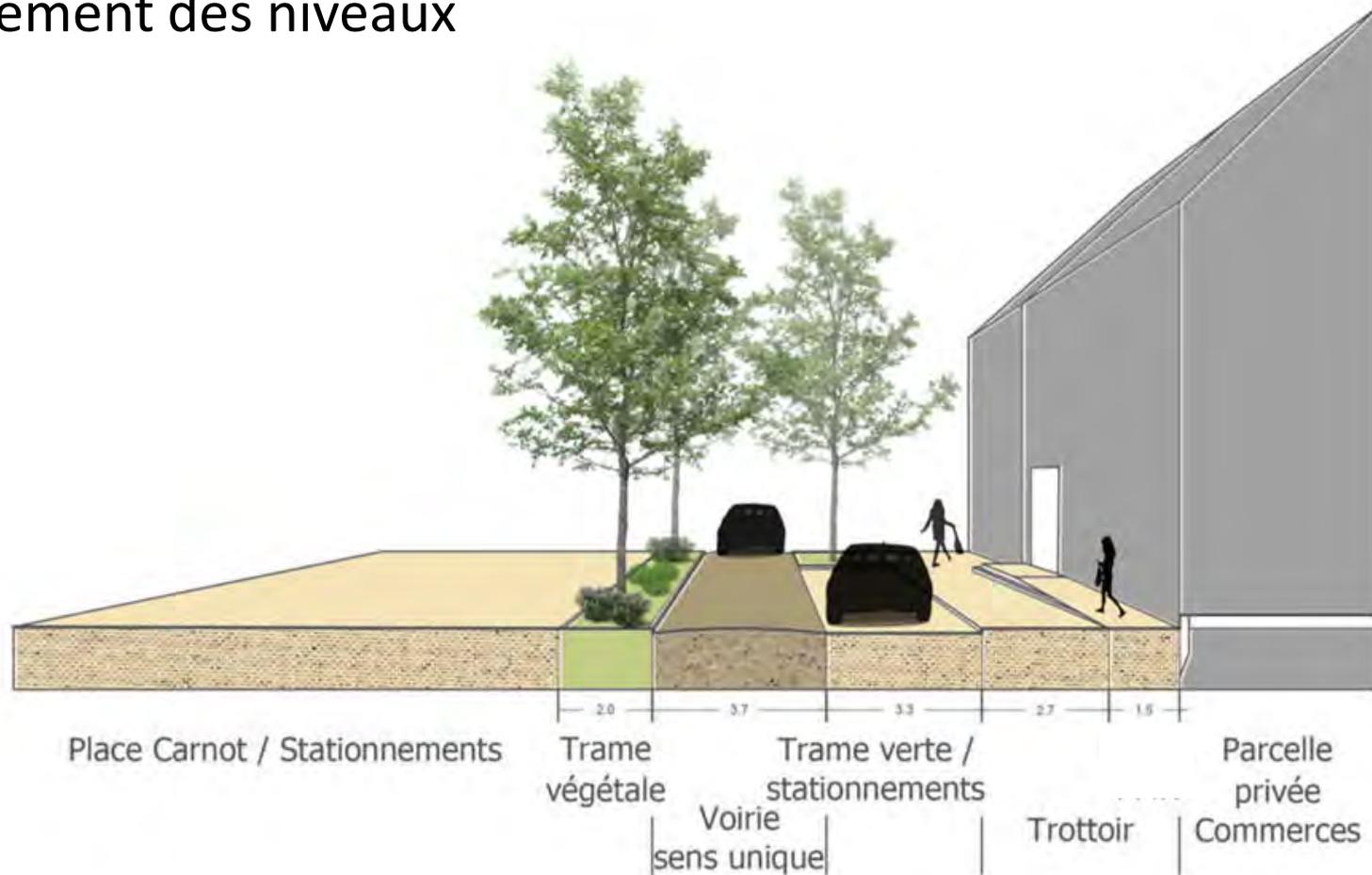
- Augmentation de la végétalisation de la place

Propositions retenues :

- Végétation basse sur les bords de la place pour isoler l'espace détente de la rue
- Rajouter des arbres
- Délimiter les espaces piétons avec de la végétation

# AVANT-PROJET / aménagements

## ZOOM SUR le traitement des niveaux



# AVANT-PROJET / aménagements

## ZOOM SUR le traitement des niveaux



# AVANT-PROJET / Vue 3D



PRÉSENTATION DE L'AVANT PROJET  
PLACE DE LA PAIX  
PARC BÉLURIEZ

# AVANT-PROJET stationnement

Place de la Paix : 24 places  
Haut du Parc : 5 places  
Emplacement vélos

Propositions retenues :

- Moins de places mais plus larges
- Prise en compte des PMR
- Libérer la place des voitures ventouses
- Point d'arrêt des bus scolaires et intra-muros derrière la mairie
- Stationnement pour vélos place de la Paix



# AVANT-PROJET circulation

Rue Bara : double voie de  
circulation en sens unique



# AVANT-PROJET aménagement du Parc Béluriez

- Parc plus visible et adapté aux PMR
- Implantation de toilettes publiques (adaptées PMR)
- Quai d'attente et abribus pour les scolaires
- zone ludique

## Propositions retenues :

- Lieu plus familial avec une vue dégagée et espaces ludiques pour les enfants
- Garder le côté « poumon vert »



# AVANT-PROJET / Vue 3D

Entre le place de la Paix et le bas du Parc



# AVANT-PROJET / Vue 3D

Vue sur le Parc depuis la rue du Champ de Foire



REQUALIFICATION DU CENTRE-VILLE - VOUZIERS - Perspective d'ambiance

Visuel non contractuel ne pouvant être utilisé en tout ou partie quel qu'en soit l'objectif sans accord formel écrit de la société Cabinet Binon conformément aux articles L111-1 du code de la propriété intellectuelle.

**PROPOSITIONS RETENUES  
ET QUI SERONT DÉFINIES  
PLUS TARD DANS LA VIE DU  
PROJET**

# A définir plus tard



- Valorisation des autres parkings
- Choix du mobilier urbain et de l'éclairage (dans le respect des critères proposés en tables rondes, dans la mesure du possible)
- Typologie du point d'eau
- Types de revêtement de sol
- Futur emplacement des containers de tri
- Décoration du Parc
- Choix des essences végétales

# A définir plus tard

**Un plan de circulation à l'échelle de la ville est à l'étude. Les questions de :**

- **Fléchage et signalétique**
- **Circulation des tracteurs et camions**
- **Mise en sens unique de la rue du Champ de Foire**
- **Intégration des mobilités douces y seront étudiées.**

# PROPOSITIONS QUI N'ONT PU ÊTRE RETENUES

# Propositions non retenues



- Arrêts-minute pour les campings cars
- Stationnement pour bus de tourisme
- Location de places à l'année pour les riverains et les commerçants
- Utilisation de parcmètres
- Tunnel entre le feu et la poste
- Déplacer les foodtrucks au Parc Béluriez
- Caddies en libre-service entre le centre-ville et le Champ de Foire

**Vous avez des questions ?**

**MERCI DE VOTRE  
ATTENTION**